

L'élevage marque son territoire



Les Parcs Naturels Régionaux travaillent avec les éleveurs à améliorer les revenus et les conditions de travail pour que l'activité soit viable et vivable.

Depuis 1967, la mission des Parcs Naturels Régionaux est de protéger les zones sensibles en valorisant le patrimoine naturel, bâti, gastronomique dans des territoires qui ne sont pas des musées, qui vivent et évoluent. Avec 72 000 exploitations, dont 50 % de la surface herbagère et 126 000 actifs, l'agriculture et particulièrement l'élevage tiennent une place de choix dans la vie des Parcs et agissent directement sur les caractéristiques de leurs paysages et sur leur qualité écologique. « Si l'agriculture était pensée auparavant sous l'angle de son impact environnemental, dans les Parcs, nous la considérons aujourd'hui comme un élément clé du développement durable, explique Cédric Conteau, agronome chargé de mission agriculture à la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux. De plus en plus,

nous prenons donc en compte l'aspect économique et social et travaillons à un développement agricole intégré. »

DIFFÉRENCIER ET VALORISER LES PRODUITS

Depuis 3 ou 4 ans, les Parcs travaillent particulièrement sur le développement des circuits courts. « D'après les études de marchés et diagnostics que nous avons réalisés sur nos territoires, la commercialisation en circuits courts représente un potentiel de marché de 10 à 15 % », indique Cédric Conteau. Des travaux sont engagés avec les collectivités territoriales, notamment cantines scolaires, pour les approvisionner en produits locaux. La marque des Parcs est un des outils utilisés pour conserver la valeur ajoutée sur le territoire et pour fédérer les filières autour

Terrains d'expérimentation, les 45 Parcs Naturels Régionaux de France explorent différentes formes de soutien aux filières viandes. Marques pour valoriser les produits, développement de circuits courts, service de remplacement agricole ou mesures agri-environnementales, sont autant d'outils mis en œuvre pour soutenir une activité économique considérée comme un pilier du développement durable de ces territoires.

de valeurs communes liées au développement durable. Sept viandes bovines et deux viandes ovines en bénéficient. Dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse, les veaux étaient traditionnellement vendus en Italie, avec une faible plus-value. Une vingtaine d'éleveurs a travaillé durant deux ans à un cahier des charges commun. Pour certains d'entre eux, cela impliquait de réels changements tels que la suppression totale de l'ensilage et de nouveaux apprentissages comme la finition des animaux, l'initiation à la découpe et la vente directe. Mais en renforçant le lien entre production et territoire, ces éleveurs ont pu valoriser correctement leur



Cédric Conteau, ingénieur agronome, est chargé de mission agriculture au sein de la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux.

travail. Outil de promotion et de communication, la marque « Parc » est vendue directement à la ferme, dans les boutiques ou en points de vente collectifs. Certains distributeurs, comme Gamm Vert qui développe des stands de produits régionaux, sont également intéressés.

Paysages d'élevage

« Imaginez que vous habitez un village de la vallée Vosgienne et que vous perdiez 2 à 3 heures de soleil par jour parce que la forêt gagne du terrain et se rapproche des maisons », interpelle Jean-Marie Henry, agronome au Parc des Ballons des Vosges. C'est ce qui se passait à Mitzach dans le Haut-Rhin où l'élevage disparaissait peu à peu. Pour reconquérir des terres en friches et maintenir des espaces ouverts, une poignée d'éleveurs de la vallée de Saint-Amarin, encouragés par les élus locaux ont bâti un projet appelé « Agriculture et Paysages ». Le Parc les a accompagnés grâce à une mesure agri-environnementale permettant de rémunérer ce service de gestion de l'espace. Depuis 1994, 650 ha de terrains agricoles ont ainsi été reconquis dans la vallée et de nouveaux agriculteurs ont été installés.

PLUS D'INFOS SUR

www.civ-viande.org

